

**Venez vous informer
et donner votre avis !**

DU 17 AVRIL AU 25 SEPTEMBRE 2019



DÉBAT PUBLIC PLAN NATIONAL
DE GESTION DES MATIÈRES
ET DES DÉCHETS
RADIOACTIFS
5^e édition
2019 - 2021

Rencontre du débat
**Que faire des déchets issus du
démantèlement des centrales nucléaires**

04 juin 2019 - Valence

cndp

Commission nationale
du débat public

**Vous donner la parole
et la faire entendre.**

Pourquoi un débat public ?

- un droit inscrit dans la charte constitutionnelle de l'environnement : le droit à l'information et à la participation du public
- sont concernés certains grands projets et documents de programmation
- La finalité du débat public
 - exercer son droit à l'information et à la participation pour le public
 - éclairer la ou les décision(s) ultérieure(s)

L'objet de ce débat public

- ◆ Ce débat public porte sur la 5e édition du Plan national de gestion des matières et déchets radioactifs (PNGMDR).
- ◆ Il doit permettre à chacun de se saisir et de débattre :
 - Des **objectifs de ce plan**
 - Du **contexte** et des **enjeux** de gestion de chaque filière
 - Des **modalités** de gestion actuelles et des perspectives au regard des besoins futurs

Une commission indépendante et neutre pour organiser et animer ce débat

- ◆ Présidée par une magistrate : Isabelle Harel-Dutirou
- ◆ Composée de huit personnes :
quatre femmes, quatre hommes
- ◆ Indépendante de tous les acteurs du nucléaire
- ◆ Les membres de la commission présents ce soir :
Isabelle Harel-Dutirou
Philippe Quévremont
Isabelle Barthe
Pierre-Yves Guihéneuf
Antoine Tiloy

..... Les valeurs fondamentales de la CNDP

L'indépendance

La CNDP est indépendante du Gouvernement, du Parlement, des collectivités territoriales et des maîtres d'ouvrage (publics et privés) qui la saisissent.

La neutralité

La CNDP, les commissions particulières et les garants n'expriment pas d'avis sur les projets, plans ou programmes.

La transparence

La CNDP veille à ce que toutes les informations et études disponibles sur les projets, plans et programmes soient mises à disposition du public. Elle peut demander la réalisation d'expertises complémentaires comprenant des informations complètes et pluralistes.

L'égalité de traitement

La CNDP met tout en œuvre pour que chaque citoyen, quel que soit son statut ou son opinion, puisse s'exprimer librement dans le respect de chacun.

L'argumentation

La CNDP veille à ce que le débat public et la concertation soient l'expression de points de vue et de controverses argumentés. Ils ne sont ni un sondage ni un référendum.

Le programme de cette rencontre

- Introduction, présentation du débat (CPDP)
- Accueil par Mme MOUTON, présidente de la CLIGEET
- Quelques mots sur le PNGMDR (DGEC et ASN)
- Les déchets radioactifs de très faible activité (TFA)
 - Le démantèlement des centrales
Stéphane BEGUIN (EDF)
 - Les possibilités réglementaires
Fabrice CANDIA (ministère de la transition
écologique et solidaire)
 - Un projet de recyclage de ferrailles
Marine ZILBER (Orano)
Géraldine Benoit (EDF)

Le programme de cette rencontre

- Le point de vue d'une association
Maryse Ardit (FNE)
- Les résultats de la clarification des controverses techniques (CPDP)
- Intervention en vidéo de Mme NOIVILLE
(présidente du HCTISN)
- Travail en tables, donnez votre avis
- Restitution du travail en tables et discussion

La clarification des controverses techniques

- Une démarche partenariale initiée par la CPDP avant l'ouverture du débat public
- Des modalités inspirées par les débats scientifiques
- Objectif pour la CPDP: éviter que des débats d'experts ne masquent les enjeux de fond de ce débat
- Objectif pour le public: comprendre les arguments des scientifiques
- Une question sur les TFA: adopter un seuil de libération ?

La question portant sur les TFA (1)

- ◆ L'adoption de seuils ou de nouvelles dérogations, le stockage en site conventionnel ou la libération présenterait-elle des risques sanitaires?
- ◆ Réponse de synthèse : sur le plan théorique, un tel seuil peut être fixé suffisamment bas pour ne pas induire de risque sanitaire

La question portant sur les TFA (2)

- ◆ L'enjeu majeur est de garantir en pratique qu'un déchet est en dessous du seuil
- ◆ Une telle garantie, avec les techniques actuelles de mesure, pose des questions plus complexes pour les matériaux non homogènes que pour les métaux homogénéisés par fusion (voir la contribution de l'IRSN)



MARIE-PIERRE MOUTON

PRÉSIDENTE DU DÉPARTEMENT DE LA DRÔME & CLIGEET



DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT (DGEC) AUTORITÉ DE SURETÉ DU NUCLÉAIRE (ASN)



STÉPHANE BÉGUIN

EDF



PHILIPPE MERLE / FABRICE CANDIA

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET
SOLIDAIRE – DIRECTION GÉNÉRALE DE LA
PRÉVENTION DES RISQUES



MARINE ZILBER

ORANO



GÉRALDINE BENOÎT

EDF



MARYSE ARDITI

FNE

Les questions en débat

Quels critères devra respecter la gestion des matières et déchets radioactifs ?

...Dans les 60 prochaines années ? (générations)

...Dans les 300 prochaines années ? (civilisation)

...Dans les 100 000 prochaines années ? (humanité)

Les consignes de travail

- **40 min** de travail en petits groupes
- **5 min** de restitution par groupe
- Désignation d'un **rapporteur** par table
- Les **intervenants** sont à votre disposition si nécessaire

La suite du débat

- 4 réunions généralistes : Lille, Bordeaux, Rennes et Strasbourg
- 15 rencontres thématiques
- 1 plateforme participative en ligne
- 1 système de questions / réponses en ligne aux responsables du plan

Retrouvez l'ensemble des informations sur :



www.pngmdr.debatpublic.fr

Et suivez nous sur :



DebatPNGMDR



@debatPNGMDR

**Venez vous informer
et donner votre avis !**

DU 17 AVRIL AU 25 SEPTEMBRE 2019



DÉBAT PUBLIC PLAN NATIONAL
DE GESTION DES MATIÈRES
ET DES DÉCHETS
RADIOACTIFS

5^e édition
2019 - 2021

Merci à tous !

cndp

Commission nationale
du **débat public**

**Vous donner la parole
et la faire entendre.**

Durée de vie des déchets

Composition du combustible utilisé et stratégies de gestion

Les constituants les plus radiotoxiques du combustible nucléaire utilisé sont :

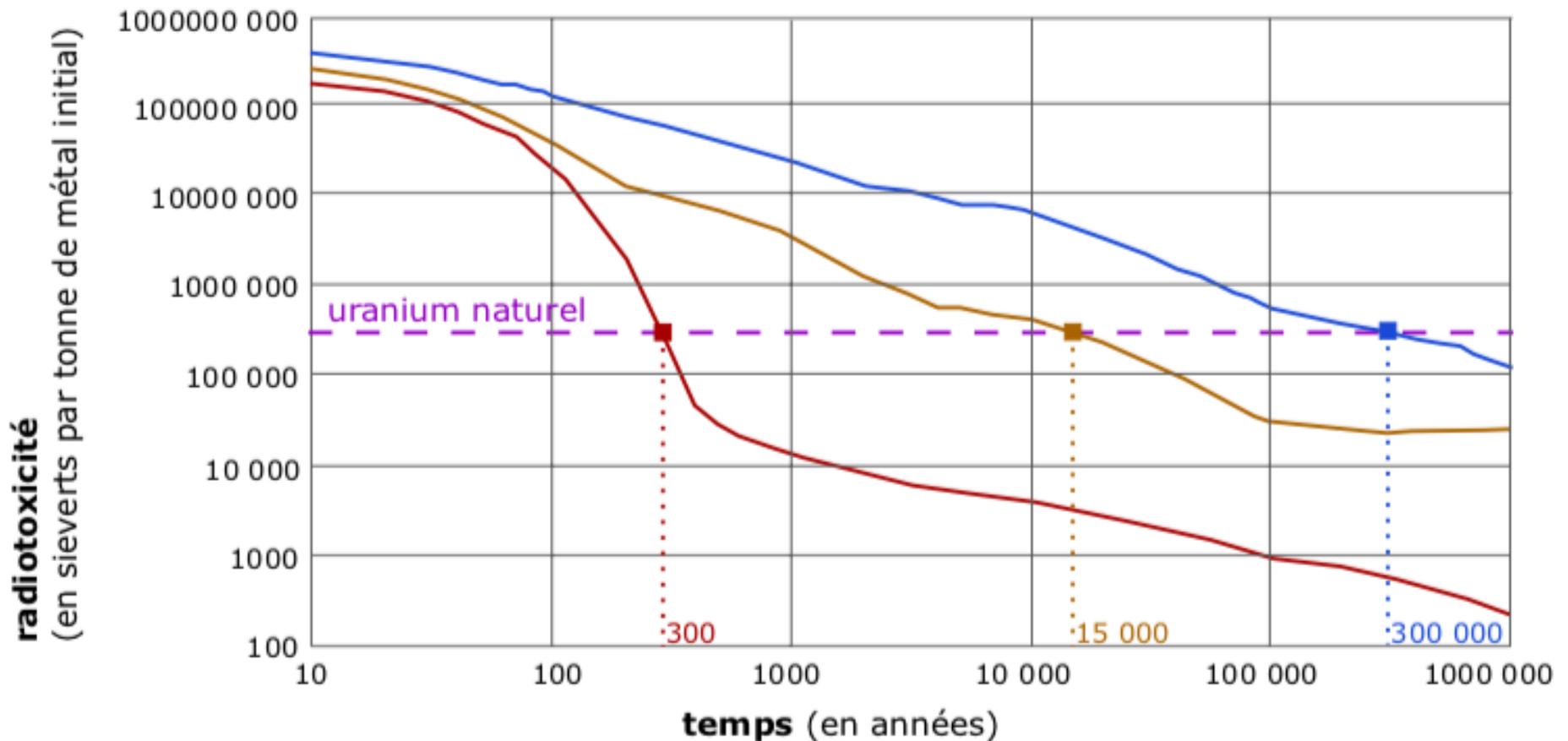
- 1- les **produits de fission** (4% de la masse)
- 2- les **actinides mineurs** (0.1% de la masse)
- 3- le **plutonium** (1% de la masse)

Les déchets ultimes peuvent contenir :

- **tout** (produits de fission + actinides mineurs + plutonium), c'est le cas en l'absence de retraitement
- **tout sauf le plutonium** (produits de fission + actinides mineurs), c'est le cas aujourd'hui en France, pour les déchets vitrifiés actuellement produits
- **uniquement les produits de fission**, ce serait le cas si tous les actinides mineurs étaient séparés et transmutés dans une stratégie future



Durée de vie des déchets



Données : CEA / IN2P3

Durée de vie des déchets

